



EPL de Lyon – Dardilly – Écully

Paysage & Environnement

Etablissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Accessibilité

↳ LIGNES DE TRANSPORTS DESSERVANT LE LYCÉE TCL (Transports en Commun Lyonnais)

- Bus N° 6 : Gare de Vaise – Techlid Le Plaisy – Arrêt "Les Fresnes"
- Bus N° 61 : Gare de Vaise – St Germain Gare – Arrêt "Les Villas"
- Bus N° 89 : Gare de Vaise – Le Pérollier – Porte de Lyon – Arrêt "Les Gorges"

Toutes ces lignes de transports sont des lignes régulières et non scolaires. Un service spécial est assuré entre la gare de Perrache et le Lycée, le lundi matin et le vendredi soir (BUS TCL LIGNE Junior Direct 231). Cette navette fonctionne selon la tarification TCL.

Pour plus de renseignements :

Allo TCL : 04 26 10 12 12

Internet : www.tcl.fr

Facebook.com/TCL.SYTRAL

↳ EN TRAIN : GARE DE DARDILLY - LE JUBIN

TER départ et provenance de Tassin, Lozanne, Lyon Gorge de Loup, puis bus ligne 89

↳ LIGNES DE TRANSPORTS DESSERVANT LE CFPH

- Bus N° 3 ou 19: Arrêt facultatif "Agronomie"
- Bus N° 55 : Arrêt "Écully centre"

ASSOCIATIONS

■ ALESA (Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis)

Activités culturelles et sportives : sorties, ateliers, clubs, animations et foyer.

Cotisation annuelle : 15 €

■ Association sportive

Association sportive pour les activités en compétition.

Cotisation annuelle : 15 € (pour licence et assurance)

Etablissement Public
Local d'Enseignement
et de Formation
Professionnelle Agricole

26, chemin de la Bruyère
69 570 DARDILLY

Tél. : 04 78 66 64 00

Fax : 04 78 66 64 20

courriel : epl.dardilly@educagri.fr
www.lyon-dardilly-ecully.educagri.fr

PENSIONS 2015

Le prix indiqué est annuel pour les élèves de secondaire. Pour les BTSA, il est susceptible d'évoluer en septembre 2016. La pension est demandée en trois termes inégaux qui tiennent compte de la longueur des trimestres et de la durée de la scolarité. Il est possible de bénéficier de prélèvements mensualisés.

ATTENTION ! Le régime d'un étudiant qui louera une chambre au lycée sera obligatoirement INTERNE-EXTERNÉ.

	Régime INTERNE 3 repas avec hébergement Tarif annuel	Régime INTERNE-EXTERNÉ 3 repas sans hébergement Tarif annuel	Régime DEMI- PENSIONNAIRE Repas du midi Tarif annuel	Prix de la location de la chambre seule Sans restauration Tarif mensuel
Elèves du secondaire	1 671 €	1 266 €	627 €	
BTSA Voie scolaire		1 266 € + prix de la chambre	627 €	200 €/mois chambre simple + dépôt de garantie de 200 150 €/mois chambre double + dépôt de garantie de 150 €
BTSA Apprentissage en 2 ans 1ère année et 2ème année (19 semaines de présence)		669 €	330 €	€
BTSA Apprentissage en 1 an (24 semaines de présence)		843 €	417 €	

Les chambres sont habilitées par la CAFAL à percevoir l'ALS (étudiants de plus de 18 ans dont les parents ne perçoivent pas ou renoncent à percevoir les allocations familiales).

FRAIS DIVERS A LA CHARGE DES FAMILLES - ANNÉE 2015

Assurance des biens du maître de stage 3,50 €/an
Pharmacie 5,50 €/an

FRAIS DE TIRAGES DE COURS :

Elèves du secondaire : 51 €/an 17,00 €/trimestre
Elèves du supérieur : 75 €/an 25,00 €/trimestre incluant tirage sur imprimante jet d'encre, fournitures dessin, calques topographie
BTSA par Apprentissage : 48 €/an 16,00 €/trimestre
Frais de correspondance 12,00 €/an
Visite médicale secondaire 23,00 €/an
Frais de prélèvements automatiques : 0,15 € par prélèvement
1 € par rejet de prélèvement

ACHAT DE LIVRES

Les associations de parents d'élèves organisent une bourse aux livres. Les étudiants BTSA ne bénéficient pas de ce dispositif.

BOURSES NATIONALES

accordées par le Ministère de l'Agroalimentaire et de la Forêt, sous condition de ressources. Le dossier vous sera remis avec les documents d'admission.

BOURSES DÉPARTEMENTALES ET AIDES AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

contacter les services du Conseil Général de votre département.

BOURSE D'ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL DES JEUNES (BEPJ) DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

une somme de 150 € (année scolaire 2015/2016) est accordée aux familles des élèves de Seconde Professionnelle (1ère année du Bac Pro en 3 ans). Inscription en ligne sur : www.rhone-alpes.fr en même temps que la demande de la carte M'ra (carte offerte par la Région Rhône-Alpes avec de nombreux avantages).

FONDS SOCIAL LYCÉEN ET FONDS RÉGIONAL RHÔNE-ALPES D'AIDE À LA RESTAURATION

peuvent venir en aide en cas de difficultés financières. Faire une demande argumentée auprès de nos services. Les étudiants (BTSA) et les apprentis ne bénéficient pas de ces dispositifs.



Lycée Horticole
Paysage & Environnement
26, chemin de la Bruyère
69 570 DARDILLY
Tél.: 04 78 66 64 00
Fax : 04 78 66 64 20
courriel : epl.dardilly@educagri.fr
www.lyon-dardilly-ecutly.educagri.fr

